



2025 : le temps des tempêtes et la COP 30

*Bilan d'étape de l'action internationale
pour préserver l'habitabilité de la planète*

Note du Comité 21



2025 : le temps des tempêtes et la COP 30

Bilan d'étape de l'action internationale pour préserver l'habitabilité de la planète

Par Bettina LAVILLE, présidente d'honneur du Comité 21

Table des matières

I.	L 'état du monde : entre accélération et blocages	2
1.	La dégradation des équilibres de la biosphère	2
2.	La dégradation des relations internationales	10
3.	Le basculement mondial	16
4.	Quel multilatéralisme ? « Être à table, plutôt qu'au menu »	18
II.	Le multilatéralisme environnemental se maintient, mais de manière inégale...	21
III.	Les perspectives de la Cop 30, ou le tournant de la diplomatie du carbone	27
1.	La COP 30, comme toutes les autres, est l'occasion de la parution de multiples rapports qui donnent la photographie de l'état de la planète	27
	Le déficit est donc préoccupant	32
2.	« Sauver l'Accord de Paris » ?	35
3.	Une première semaine contrastée et timide, dans une ambiance meilleure que prévue	36
	Conclusion de la première semaine	40

2025 : le temps des tempêtes¹ et la COP 30

Après les événements majeurs qu'ont été successivement l'épidémie mondiale de COVID, puis les guerres en Ukraine et à Gaza, l'élection de Donald Trump bouleverse depuis bientôt un an les relations internationales, les relations commerciales, les politiques d'aide et, bien entendu, les politiques environnementales.

C'est à l'aune de cette élection qu'il faut esquisser des pistes pour les futures politiques environnementales, alors que les nouvelles climatiques sont de plus en plus mauvaises et que l'espoir de limiter à 2 °C le réchauffement au cours de ce siècle, voire même d'ici le milieu du siècle, commence à être interrogé.

Après la 24^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, avant tout occupée par le débat sur la reconnaissance de l'État palestinien, il convient de poser une question lancinante pour beaucoup : où en sommes-nous de l'action internationale pour restaurer l'état de la planète et celui de ses habitants, objectif qui, jusqu'alors, n'avait jamais été ouvertement remis en question depuis plus de 30 ans, soit depuis la conférence de Rio de 1992 ? Autrement dit, la COP 30, qui commence dans la défiance à Belém, marquera-t-elle un tournant, et dans quel sens ?

I. L 'état du monde : entre accélération et blocages

1. La dégradation des équilibres de la biosphère

Quand nous relisons les notes écrites depuis la création du Comité 21, et depuis l'Accord de Paris, l'accumulation et l'accélération des phénomènes extrêmes et la pente ascendante inexorable du réchauffement climatique font mesurer à quel point les efforts ne sont pas à la hauteur de la réalité. Certes, il est scientifiquement vrai que les efforts accomplis, en particulier de décarbonation industrielle, ont permis de freiner le réchauffement climatique, mais ces efforts restent insuffisants, en raison de l'accumulation historique des gaz à effet de serre (GES) émis par les grandes puissances occidentales depuis le XIX^e siècle, ainsi que de la démographie et du développement des nouvelles grandes économies du Sud. Or, l'accélération des mesures de décarbonation que l'Accord de Paris prévoyait et encadrerait n'est pas au rendez-vous, pour des raisons tant politiques que géopolitiques et financières.

Aussi les constats inquiétants s'accumulent :

Même si depuis 2016, les dernières années avaient connu des records de chaleur, charriant incendies, canicules, sécheresses, et aussi inondations et autres phénomènes extrêmes, **2023, 2024 et sûrement 2025 sont les années de la bascule climatique.**

¹ « On ne mesure pas le temps en années mais en tempêtes » : formule du Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, 80 ème Assemblée Générale de l'ONU, 2025

Pour trois raisons principales : l'ensemble des continents est atteint, et pas une année un continent, une autre année, un autre ; des températures extrêmes sont atteintes, au-delà de plus en plus souvent de ce que les espèces peuvent supporter ; le réchauffement des océans et la fonte des glaciers et de la banquise s'accélère depuis juillet 2023 - certes, le phénomène *El Nino* a pu jouer un rôle, mais l'OMM considère son influence moindre que d'habitude.

Une étude, réalisée par vingt-deux climatologues internationaux de l'initiative « *World Weather Attribution* » (WWA), a constaté que « le changement climatique avait rendu les vagues de chaleur humide au moins 30 fois plus probables, avec des températures d'au moins 2°C plus élevées qu'elles ne l'auraient été sans changement climatique ».

Ces chaleurs multiplient les incendies : le rapport intitulé *Spreading like Wildfire : The Rising Threat of Extraordinary Landscapes Fires*, co-produit par le Programme des Nations Unies pour l'environnement paru en 2022 prévoyait d'ailleurs une augmentation des incendies extrêmes pouvant atteindre 14 % à l'horizon 2030, 30 % d'ici à 2050 et 50 % à la fin du siècle².

Tous les ans, depuis quatre ans, les organisations météorologiques nous annoncent que l'année écoulée a été « la plus chaude jamais enregistrée », la référence reculant à mesure que le temps passe. La moyenne des températures mondiales a dépassé celle de l'ère préindustrielle de 1,45°C, et *Le Monde* a eu raison de qualifier 2023 d'« ahurissant » à plusieurs niveaux. La moyenne sur les douze mois était largement supérieure à celles des précédentes années record, 2016 et 2020, qui étaient déjà supérieures de 1,29 °C et 1,27 °C à l'ère préindustrielle, selon l'OMM.

Le 12 janvier 2024, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), s'appuyant sur le travail des plus grands instituts (la NASA, le MET britannique, *Berkeley Earth*, ...) a donc confirmé que « 2023 est de loin l'année la plus chaude jamais enregistrée ». Elle a été 0,6 °C plus élevée que celle de la période 1991-2020, pourtant très récente. Chaque mois de juin à décembre a battu les records mensuels absous de température, et la barre du +1,5°C a été franchie en moyenne pendant tout le second semestre, jusqu'à un record mensuel de décembre à +1,78°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Mais, le 10 janvier 2025, le même service Copernic établit officiellement que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée au niveau mondial, et est aussi celle où la température moyenne mondiale a dépassé de plus d'1,5°C la température de l'ère préindustrielle, faisant voler en éclat, au moins pour très longtemps, la limite esquissée par l'Accord de Paris.

La moyenne des températures des années 2023 et 2024 dépasse donc le seuil d'1,5°C au-dessus du niveau préindustriel, autour de + 1,6 °C, et, si on compare à la moyenne 1991-2020, la température de 2024 a été de 0,72 °C plus chaude.

Pour mieux envisager cette augmentation, Copernic donne une indication frappante : chaque mois de janvier à juin 2024 a été plus chaud que le mois correspondant de n'importe quelle année précédente. Puis, de juillet à décembre (août excepté) chaque mois a été le

² Les incendies se sont succédés, cet été comme au Canada, où l'équivalent de deux fois les émissions annuelles de CO₂ de ce pays ont été dégagées, en Méditerranée, où les îles ont été durement touchées, comme Rhodes, Corfou, Eubée, Tenerife, la Sicile ; la Grèce a été également ravagée jusqu'aux environs d'Athènes, l'Algérie également. De son côté, l'île d'Hawaï a elle aussi été victime d'incendies dévastateurs.

deuxième le plus chaud, après ces mêmes mois en 2023. Août 2024 était quasi similaire à août 2023, plus chaud jamais enregistré.

L'année 2024 a été l'année la plus chaude pour toutes les régions continentales, hors Antarctique, Australie et Nouvelle-Zélande ainsi que des parties « considérables » de l'océan : océan Atlantique Nord, océan Indien et océan Pacifique occidental.

2024, selon Météo France³, **figure parmi les dix années les plus pluvieuses (nombreuses intempéries et épisodes de précipitations intenses), et l'une des 5 années les plus chaudes en France, avec des sols restés plus humides que les normales pendant huit mois, du jamais-vu depuis plus de trente ans.** Avec plus de 1 000 mm en moyenne sur le pays (1 075 mm), l'année 2024 a été excédentaire d'environ 15%, et se classe parmi les 10 années les plus pluvieuses depuis 1959. L'ensoleillement a connu un déficit important d'environ 10 %, et est proche de l'ensoleillement historiquement bas des années 1987 ou 1992, 1993, 1994.

On verra plus loin les bilans 2025, en particulier à cause des incendies en Californie, au Sud de l'Europe (France, Portugal et Espagne). La moitié de la population mondiale directement affectée par les incendies se concentre dans cinq pays africains (la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud, la Zambie, le Mozambique et l'Angola), soit plus de 200 millions de personnes en vingt ans. Et ce chiffre n'inclut pas les millions d'autres exposés aux fumées toxiques qui voyagent sur des centaines, voire des milliers de kilomètres⁴.

Des inondations meurtrières ont eu lieu en Espagne, et en Asie, surtout en Indonésie et au Pakistan, en Chine et à Hong-Kong. Une sécheresse redoutable sévit dans deux tiers de l'Europe et, en Europe de l'Est, au Kosovo, en Serbie et en Bulgarie, près de 100 % des sols sont affectés par la sécheresse et plus de la moitié sont en alerte. La France aussi est concernée avec 19 % de son territoire en alerte, essentiellement dans l'Ouest.

Une étude dirigée par Sehrish Usman de l'université de Mannheim (Allemagne)⁵, avec deux co-auteurs de la Banque centrale européenne, estime à 43 Md€ les pertes économiques en Europe dues à la chaleur estivale et à ses conséquences : destruction de routes, d'immeubles, ou de récoltes lors d'inondations, pertes de production liées au temps de reconstruction d'une usine, les pertes en vie humaine, ou les coûts liés à l'adaptation aux nouvelles conditions météorologiques. Et, si on compte les effets indirects, dont une inflation à plus ou moins long terme, induite par la raréfaction ou la destruction de certains produits à cause de la sécheresse, on pourrait atteindre 126 milliards, d'ici 2029.

Et, en 2025, le fameux « 1,5 » de l'Accord de Paris est pratiquement franchi, sauf que le réchauffement à long terme (moyenné sur plusieurs décennies) peut encore rester inférieur à 1,5 °C ; de plus, les prévisions parues dans les rapports sortis avant la COP 30⁶, détaillés ci-dessous, sont très alarmants.

³ https://meteofrance.com/sites/meteofrance.com/files/files/editorial/Bilan-climatique-annuel-2024-meteo-france-web_2.pdf

⁴ Voir l'étude :
<https://www.science.org/doi/10.1126/science.adu6408>

⁵ https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=5484206

⁶ [Voir section III. 1.](#)

Les phénomènes extrêmes deviennent habituels

Le deuxième volume du 6ème rapport du GIEC, paru en 2022, intitulé « **Changement climatique : impacts, adaptation et vulnérabilité** »

a décrit les impacts perceptibles du changement climatique sur les humains et les écosystèmes, en les classant par impacts et risques à court, moyen et long terme en fonction des niveaux de réchauffement, ainsi que les moyens de s'y adapter.

Son constat était clair : les événements climatiques extrêmes (vagues de chaleur, fortes précipitations, inondations, cyclones tropicaux intenses, sécheresses, incendies), effets du changement climatique causés par l'être humain, ont déjà des impacts importants sur les populations, les écosystèmes et les infrastructures.

Les conséquences sur l'accès à l'eau et la sécurité alimentaire, la santé, le fonctionnement des économies et la biodiversité sont très graves.

Il soulignait en particulier qu'au-delà de 1,5 °C de réchauffement, le changement climatique aura des impacts irréversibles, notamment sur la biodiversité.

Nous vivons depuis le début du siècle l'éruption de ces phénomènes extrêmes, mais de façon très accélérée depuis 2020 ; pour ne prendre que l'année 2024, les événements météorologiques extrêmes ont frappé tous les continents de la terre : Cyclone Chido à Mayotte, tempête Dana à Valence, ouragans Milton et Hélène aux Etats-Unis, inondations en Chine, au Brésil et en Allemagne, typhon Yagi en Asie du Sud-Ouest.

Une branche nouvelle des sciences climatiques traite le lien entre réchauffement et catastrophes, improprement énumérées comme naturelles : **la science de l'attribution**, dont Valérie Masson-Delmotte considère à raison comme essentielle et féconde⁷ : « Qu'est-ce que c'est que l'attribution ? Vous avez un système complexe, des évolutions observées et vous cherchez à comprendre la cause des évolutions observées : est-ce que ce ne sont, pour le climat par exemple, que des fluctuations spontanées ? Est-ce que ce sont des facteurs naturels ? Ou est-ce que c'est l'influence humaine qui agit sur le climat ? (...) Ce sont ces sciences de l'attribution qu'on mobilise sur des événements extrêmes pour arriver à discerner en quoi ils ont été rendus plus probables, plus intenses, mais aussi en tirant les leçons : quelles seront les caractéristiques dans un monde 1,5 °C ou 2 °C plus chaud, dans une décennie, dans trois décennies, etc ».

Dans son premier rapport publié le 27 décembre dernier 2024, le *World Weather Attribution* constate que sur 29 événements analysés et survenus en 2024, 26, soit la quasi-totalité, ont été amplifiés par le changement climatique anthropique (compte-tenu de El Niño). Les écarts de températures donnent lieu à des inondations massives. Citons la Chine, la Corée du Sud, la RDC, l'Italie, le Pérou, la Grèce, évidemment la Libye, avec près de 25 000 morts ou disparus, ou bien la région de Valence à l'automne 2024. Sur 16 inondations par exemple, 15 ont été provoquées par des précipitations amplifiées par le changement climatique.⁸

⁷ Voir Masson-Delmotte <https://www.urbanomy.io/actualites-analyses/retranscription-integrale-valerie-masson-delmotte-aux-climate-talks>

⁸ Par exemple, pour les inondations de Valence, en Espagne, qui ont fait plus de 200 morts, une étude d'attribution a estimé que le changement climatique avait augmenté les précipitations de 15 % par rapport à une situation sans changement climatique et rendues de 50 à 300 fois plus probables des températures élevées en mer, ce qui a favorisé la formation de la tempête.

41 jours supplémentaires de chaleur dangereuse l'ont été en raison du changement climatique, principalement dans les petits Etats insulaires et les pays en développement.

Or, cette funeste trajectoire, qu'on pourrait appeler « de l'extrême à l'habituel », est mal appréhendé par les médias, les responsables de tous secteurs, les citoyens ; en fait, on interprète « extrême » par « extraordinaire », donc inhabituel, alors que, si le réchauffement continue, l'extrême sera habituel, voire ordinaire. Un exemple commence à devenir sensible, la multiplication des incendies dans toutes les régions du monde.

Ainsi, la perte de forêt primaire tropicale a augmenté de 80 % entre 2023 et 2024 soit une superficie presque équivalente à celle du Panama. Et la forêt tropicale primaire a disparu à un rythme de 18 terrains de football par minute en 2024, soit près du double du niveau enregistré en 2023.

En Europe, les incendies de forêt sans précédent ont balayé l'Europe au cours des quatre dernières années, et le Canada a connu un nombre record d'incendies avec plus de 15 millions d'hectares brûlés. L'Amérique latine – l'Amazonie ou l'Amérique centrale par exemple - a aussi été confrontée à des incendies très importants en 2024.

L'effondrement climatique en temps réel

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a qualifié la situation, dans son message du Nouvel an 2025, d' « effondrement climatique en temps réel ». D'ailleurs, un consensus scientifique commence à apparaître sur le dépassement à long terme de l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris. Deux études l'illustrent : la première⁹ publiée en Allemagne, avance que la planète « est très probablement entrée dans une période de 20 ans au cours de laquelle les températures mondiales seront constamment supérieures à 1,5 °C en moyenne ». La seconde¹⁰, canadienne, remarque qu'on a constaté douze mois consécutifs au-dessus de 1,5 °C, ce qui signifie qu'avec les reculs actuels des politiques climatiques, il existe « 76 % de probabilité » pour que le seuil d'1,5 °C soit atteint « à long terme avec les politiques climatiques actuelles ».

Encore plus grave : le climatologue James Hansen, ancien chef climatologue de la Nasa¹¹ a assuré le 4 février que l'objectif 2 °C de l'Accord de Paris était « mort », ajoutant que la vitesse du réchauffement climatique a précédemment été « largement sous-estimée ».¹² Il met en perspective la signification d'un tel dépassement. Le 19 mars 2025, l'OMM n'a pu que constater qu'en 2025 ce seuil a été dépassé dans l'année 2024, 1,52 °C par rapport à l'ère préindustrielle, dont les scientifiques considèrent que 1,36 °C était imputable aux activités humaines, et le reste au phénomène El Niño.

⁹ <https://www.nature.com/articles/s41558-025-02246-9>.

¹⁰ <https://www.nature.com/articles/s41558-025-02247-8>.

¹¹ *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/00139157.2025.2434494>.

¹² Il précise : « Nous sommes aujourd'hui tout près des températures de la période de l'éémien, il y a 130 000 ans, ou du holsteinien, il y a 400 000 ans. Or, à ces deux périodes, nous savons que le niveau moyen des mers était de 4 à 6 mètres plus élevé qu'aujourd'hui. », et que « dépasser ce réchauffement renverrait le climat à ce qu'il était au début du pliocène, lorsque les océans étaient environ 25m au-dessus de leur hauteur actuelle. »

Une inquiétude supplémentaire se fait jour :

de nombreux scientifiques commencent à dire qu'ils ne comprennent pas l'accélération plus rapide que prévue, et émettent de nombreuses hypothèses : ainsi dans un article daté de mars 2024, le climatologue Gavin Schmidt avance : « d'autres phénomènes anthropiques pourraient-ils venir se superposer au carbone, peut-être un peu trop considéré aujourd'hui comme seule et unique cause de réchauffement, comme par exemple : l'influence de la déforestation sur la perte d'une part grandissante d'évapotranspiration des forêts tropicales ». D'autres soulignent que **cinq points de bascule pourraient être franchis au niveau de réchauffement actuel**, et rendraient possible la disparition des glaciers de montagne, le déplacement des forêts boréales et la perte de glace dans la mer de Barents.

Mais certains autres scientifiques affirment que ce rythme de réchauffement était annoncé dans le dernier rapport du GIEC, et que l'accélération ressentie vient de ce que les mesures prises sont insuffisantes par rapport à celles préconisées. Ainsi, certains scientifiques considèrent que les boucles de rétroaction (albédo, méthane, nuages etc.) sont mal évaluées. **Gavin Schmidt** du *NASA Goddard Institute*, déjà cité, paraît aussi surpris par l'écart entre les prévisions initiales fournies par les équipes de chercheurs, et les données réelles du terrain, une partie de réchauffement semblant être d'origine inconnue : « Soit nous avons oublié un facteur de réchauffement important, ou alors nous avons sous-estimé la vitesse du réchauffement ». Et, dans une intervention précitée, Valérie Masson-Delmotte est violemment : « Si on regarde depuis quinze ans, par rapport à ce que nous savions scientifiquement, techniquement, économiquement - il y a deux choses qui sont frappantes : d'abord, on avait sous-estimé l'aggravation rapide des impacts du changement climatique par rapport à la réalité.

Ce n'est pas l'évolution du climat : ce sont les vulnérabilités qui sont présentes partout – les seuils de tolérance - qui sont dépassées et qui conduisent à de la gestion de crise, parce qu'on n'est pas assez adapté à toute la variabilité de ce qui peut se produire dans le climat d'aujourd'hui ».

Selon elle, on a sous-estimé aussi « les progrès notamment technologiques qui permettent de rendre accessibles des solutions bas carbone pour répondre aux besoins de base : par exemple l'électrification des mobilités, la production d'électricité décarbonée, renouvelable... il y a eu des progrès considérables ». Elle met en évidence « l'obstruction qui vise à ralentir le déploiement de ces leviers d'action qui sont économiquement viables, en sapant leur crédibilité auprès des décideurs et auprès de l'ensemble des citoyens ». Autrement dit, une situation qui s'aggrave, avec des techniques qui s'améliorent, mais politiquement négligées, ou pis, entravées.

D'ailleurs, lors de la session dédiée au climat de l'Assemblée générale de l'ONU, le secrétaire général a souligné qu'au cours des dix dernières années, l'augmentation de la température mondiale est passée des 4°C prévus à 2,6 °C à condition toutefois que les actuelles contributions déterminées au niveau national (CDN) sont pleinement mises en œuvre. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer les efforts en faveur de l'énergie propre.

Notons que, en France, l'été 2024 a été parmi les plus chauds historiquement mesurés en France, seulement battu par l'été record de 2003 et les deux étés très récents de 2022 et 2018. Il se classe au quatrième rang des étés les plus chauds depuis 1900, et septembre est le mois de septembre le plus chaud jamais observé en métropole, depuis le début des mesures en 1900. Les conséquences sont donc importantes : d'abord près de 400 décès en excès ont été recensés par Santé Publique France lors de la canicule entre les 11 et 26 août derniers, soit une hausse de 5,4 %. Ensuite quinze des cinquante sites industriels ont été accompagnés par l'État pour réduire significativement la quantité d'eau prélevée pour leur fonctionnement¹³. Le ministère de l'Agriculture a confirmé que « le bilan des récoltes des cultures d'été est en deçà des rendements habituels » : le maïs connaîtait sa « plus faible récolte depuis 1990 » en chutant de 17,1 % au 1^{er} septembre par rapport à la moyenne sur 5 ans, et de 25,4 % par rapport à 2021, ce qui est inquiétant pour l'élevage. Le bilan de la pousse de l'herbe, qui nourrit les ruminants, est aussi déficitaire (presque -30 %).

La France connaît un réchauffement plus rapide que d'autres pays, sûrement, selon les scientifiques, à cause de la diminution de la rétroaction des neiges et glaciers, de la fréquence des anticyclones, et aussi de la diminution des aérosols. Les chercheurs du CNRS, de Météo France et du Cerfacs (centre de recherche fondamentale et appliquée, spécialisé dans la modélisation et la simulation numérique) ont ainsi confirmé en 2022 le réchauffement de +1,7 °C déjà observé dans le pays, soit de 0,1 supérieur à la moyenne mondiale (+1,6 °C).

De plus, 2025 est marqué en France par des inondations très fortes en janvier, particulièrement dans l'Ouest, deux épisodes caniculaires, des records d'incendies : depuis le début du mois de juin 2025, la France a enregistré **plus de 238 incendies de grande ampleur**, avec 38 000 hectares brûlés, soit la pire saison de ces dernières décennies après 2022. Selon les données du Service européen de surveillance des feux de forêt (EFFIS), **plus de 3,5 fois la surface moyenne annuelle** a brûlé cette année dans notre pays.

L'Océan au cœur de l'urgence climatique

Dès 2017, l'Unesco, dans son rapport mondial sur les sciences océaniques, posait la problématique : « Les océans et les zones côtières sont essentiels à la vie sur notre planète. L'océan est le plus vaste écosystème de notre planète, qui régule les changements et la variabilité du système climatique et dont dépendent l'économie, la nutrition, la santé et le bien-être, l'approvisionnement en eau et l'énergie sur l'ensemble du globe. (...) On pensait autrefois que l'océan était une portion autonome, vaste et indéfiniment résiliente, du système terrestre, capable d'absorber pratiquement toutes les pressions exercées par la population humaine, depuis l'exploitation des ressources jusqu'aux développement de la pêche et de l'aquaculture en passant par le transport maritime. Mais selon la première Évaluation mondiale des océans, notre civilisation n'a plus beaucoup de temps devant elle pour éviter le cycle funeste du déclin de la santé des océans qui aurait des conséquences dramatiques sur la capacité de ces derniers de continuer à répondre à nos besoins ».

¹³ Le Plan Eau de mars 2023 prévoit une réduction de 10 % des prélèvements dans les nappes et rivières d'ici 2030 en France.

Le Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique paru en 2020 fait suite à la décision prise en 2016 par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) de publier trois rapports spéciaux dans le cadre de son sixième cycle d'évaluation.

En évaluant les publications scientifiques récentes, ce rapport répond aux propositions thématiques issues des gouvernements et des observateurs. Il combine avec les différents scénarios les évolutions océaniques, et est sans appel :

Le niveau de la mer continue de s'élever à un rythme qui s'accélère. Les épisodes de niveaux marins extrêmes, historiquement rares (un événement par siècle), devraient survenir fréquemment (un événement par an au minimum) dans nombre d'endroits d'ici à 2050 selon tous les scénarios RCP, et en particulier dans les régions tropicales (degré de confiance élevé). La fréquence croissante des hauts niveaux marins peut avoir des impacts graves dans beaucoup d'endroits exposés (degré de confiance élevé). Les projections de ces rapports sont confirmées, et au-delà ces deux dernières années :

Les températures moyennes mondiales à la surface de la mer ont continué d'augmenter après une longue période de températures inhabituellement élevées depuis avril 2023, elles ont atteint des niveaux records en juillet de la même année. **Le constat des scientifiques de l'institut Copernicus est sans appel. En 2024, les températures de l'océan étaient « beaucoup plus élevées » que la moyenne dans la zone allant de l'Ouest de Terre Neuve au milieu de l'Atlantique**, ainsi que dans l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon où la température moyenne annuelle a dépassé la normale de plus de 1,6 degré.

Les océans, garants de l'équilibre climatique mondial, sont donc gravement menacés par le réchauffement climatique. Le rapport 2024 de l'UNESCO¹⁴ met en lumière qu'en vingt ans, la vitesse de réchauffement des océans a doublé. Ce doublement ne signifie pas que la température des océans a été multipliée par deux, mais bien que l'élévation de la température se produit deux fois plus vite. L'océan吸 et retient de plus en plus rapidement la chaleur excédentaire générée par les activités humaines.

L'eau qui se réchauffe se dilate, et l'expansion thermique est responsable d'environ 40 % de la montée globale du niveau des mers, une valeur qui correspond à une augmentation de 9 cm en trente ans. Ce chiffre peut sembler modeste, mais cette hausse s'est également produite à une vitesse deux fois plus rapide que ce qui était constaté jusqu'ici, avec des risques accrus pour les régions côtières et leurs populations.

Les écosystèmes marins, malgré les défis auxquels ils sont confrontés, jouent un rôle essentiel dans l'atténuation du réchauffement climatique. Les forêts marines, telles que les mangroves, les herbiers marins et les marais salants, se révèlent être des puits de carbone très efficaces. Mais, près de 60 % des pays ne prennent pas en compte la restauration et la conservation de ces forêts marines dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), pourtant primordiales pour respecter les engagements climatiques pris lors de l'Accord de Paris.

Il faut évidemment ajouter à ce tableau l'amplification polaire qui provoque un réchauffement de l'Arctique trois fois plus fort que le reste du monde et, pour l'Antarctique, deux fois. Le recul des glaces est une des inquiétudes les plus importantes de l'avenir.

¹⁴ Voir IOC/UNESCO report 2024.

C'est dire l'importance de toutes les négociations internationales portant sur l'Océan.

2. La dégradation des relations internationales

L'année dernière, à la même époque, nous écrivions, en soulignant que si trois COPs (climat, désertification, et biodiversité) se tenaient en même temps, c'était aussi simultanément avec 59 conflits enregistrés dans le monde, dont près de la moitié (28) en Afrique¹⁵. Aussi le besoin de réformes de l'ONU était crucial, car « au lieu de nous aider à régler les problèmes, nos institutions risquent d'en être une des sources, dans un contexte où les clivages ne cessent de s'accentuer, qu'il s'agisse des clivages entre puissances économiques et militaires ou les clivages entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest ». disait le Secrétaire Général. Il exhortait à « renouveler les institutions multilatérales sur la base des réalités économiques et politiques du XXIe siècle – et de les ancrer dans l'équité, la solidarité et l'universalité – malgré de nombreux intérêts concurrents et priorités contradictoires ».

Or, un an après, il va sans dire que les deux grands conflits qui mettent en cause comme agresseur un des membres du Conseil de Sécurité, la Russie, ne sont pas terminés, et l'intensité des destructions humaines et matérielles a infiniment progressé, bien loin d'un « Futur commun » : 1,5 victimes russes et ukrainiennes, et 66 000 morts à Gaza, en plus de 170 000 blessés, dont 55 000 enfants tués ou blessés.

Par ailleurs le réarmement mondial bat son plein : Pour la première fois depuis des décennies, les pays riches se lancent dans un réarmement massif, à cause des guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, la menace d'un conflit autour de Taïwan et les alliances hasardeuses du président Trump. **Les dépenses militaires mondiales ont atteint 2718 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 9,4 % en termes réels par rapport à 2023, et dans toutes les régions du monde. La plus forte hausse annuelle jamais enregistrée depuis au moins la fin de la guerre froide¹⁶.** En Europe, les dépenses militaires (Russie incluse) ont augmenté de 17 % pour atteindre 693 milliards, et tous les pays européens ont augmenté leurs dépenses militaires en 2024, à l'exception de Malte.

Les dépenses militaires de l'**Allemagne** ont augmenté de 28 % pour atteindre 88,5 milliards de dollars, ce qui en fait le plus grand dépensier d'Europe centrale et celles de la **Pologne** ont augmenté de 31 % pour atteindre 38,0 milliards de dollars en 2024, ce qui représente 4,2 % du PIB polonais. Tous les membres de l'OTAN ont augmenté leurs dépenses militaires en 2024. Ainsi, en 2024, le **Royaume-Uni** a augmenté ses dépenses militaires de 2,8 % pour atteindre 81,8 milliards de dollars, ce qui en fait le sixième pays le plus dépensier au monde, celles de la **France** ont augmenté de 6,1 % pour atteindre 64,7 milliards de dollars, c'est le neuvième pays le plus dépensier.

Le total des dépenses des membres de l'OTAN s'élève à 1 506 milliards de dollars, soit 55% des dépenses militaires mondiales. Sur les 32 membres de l'OTAN, 18 ont consacré au moins 2,0 % de leur PIB à leurs forces armées (contre 11 en 2023).

¹⁵selon le rapport de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo

¹⁶Voir le rapport 2025 du Stockholm International Peace Research (www.Sipri.org)

Parmi celles-ci, les dépenses militaires des **États-Unis** ont augmenté de 5,7 % pour atteindre 997 milliards de dollars, soit 66 % des dépenses totales de l'OTAN et 37 % des dépenses militaires mondiales en 2024.

Le 25 juin 2025, les membres de l'Otan ont convenu de porter leur objectif de dépenses militaires à 3,5 % du PIB et d'allouer 1,5 % supplémentaires aux dépenses liées à la sécurité (sauf l'Espagne). S'ils atteignent cet objectif en 2035, ils dépenseront chaque année 800 milliards de dollars de plus, en termes réels, qu'avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les dépenses militaires au Moyen-Orient s'élèvent à environ 243 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2023 et de 19 % par rapport à 2015, dues particulièrement aux dépenses militaires **d'Israël** (+65 %) pour atteindre 46,5 milliards de dollars en 2024, et du **Liban** ont augmenté (+ 58 % en 2024 pour atteindre 635 millions de dollars.

La **Chine**, deuxième plus grand dépensier militaire au monde, a augmenté ses dépenses de 7 %, pour atteindre environ 314 milliards de dollars, marquant ainsi trois décennies d'augmentations consécutives. Les dépenses militaires de l'**Inde**, cinquième plus grand dépensier au monde, ont augmenté de 1,6 % pour atteindre 86,1 milliards de dollars.

Cette priorité donnée à la sécurité militaire se fait évidemment au détriment d'autres secteurs budgétaires, et les compromis qui en découlent vont avoir un impact socio-économique et stratégique, énergétique et écologique important dans les années à venir.

Comment, dans ce cas, assurer les financements indispensables pour le développement, la sauvegarde de la biosphère, les innovations technologiques tournées vers l'énergie et l'environnement, l'adaptation au changement climatique ?

L'OCDE prévoit une baisse de 9 à 17 % de l'aide publique au développement (APD) nette en 2025, après une baisse de 9 % en 2024, à cause des réductions annoncées par les principaux fournisseurs, ce qui touche plus durement les pays les plus pauvres : l'APD bilatérale aux pays les moins avancés et à l'Afrique subsaharienne pourrait chuter respectivement de 13 à 25 % et de 16 à 28 %, et le financement de la santé pourrait chuter jusqu'à 60 % par rapport à son pic de 2022.

Bien sûr, ces chiffres ne sont pas liés qu'à la hausse des dépenses militaires, mais dues pour beaucoup au quasi-arrêt de l'aide américaine, et aux crises économiques. Néanmoins cette évolution risque d'amoindrir encore plus les résultats de l'Agenda 2030, déjà très compromis : c'est d'ailleurs ce que le Secrétaire général a souligné lors du « Moment ODD » de la 80^{ÈME} Assemblée Générale. Il a énuméré les obstacles à la réalisation des ODD : **changement climatique, pandémie de Covid, poids de la dette, conflits en cours et baisse de l'aide publique au développement** (APD), en soulignant que seulement 35 % des cibles des ODD sont en bonne voie ou enregistrent des progrès modérés et près de la moitié progresse lentement et 18 % ont régressé. Mais il a insisté sur le fait qu'en 2024,

« les dépenses militaires globales ont représenté 13 fois l'aide publique au développement, soit le PIB de toute l'Afrique ».



3. Le basculement mondial

C'est là qu'il nous faut parler de Donald Trump ...

L'une des premières décisions, attendue, du Président américain, a été le premier jour de son mandat, le 20 janvier : le retrait des USA de l'Accord de Paris. Contrairement à 2017, cette sortie sera effective d'ici un an, soit en janvier 2026, selon la procédure définie à l'article 28 de l'Accord de Paris. En 2017, l'Accord venant tout juste d'entrer en vigueur, chaque partie souhaitant le récuser devait attendre un délai de trois ans d'application du traité avant de le dénoncer, cette dénonciation prenant elle-même une année avant de devenir effective.¹⁷

Mais on a presque tendance à considérer cette décision comme un moindre mal, en face de celles qui ont suivi : d'abord, cette mesure n'est évidemment pas la seule à revenir sur une disposition prise lors de la présidence précédente.

Un autre décret¹⁸ présidentiel révoque même un lot de 78 ordres de Joe Biden, dont ceux créant le Bureau sur le climat rattaché à la Maison-Blanche, excluant tous nouveaux projets pétro-gaziers en Arctique ou sur le littoral continental américain, et exigeant plus de transparence sur le risque financier climatique dans le public comme dans le privé. À titre de rappel, ces quatre dernières années, Joe Biden lui-même avait abrogé 72 décrets présidentiels pris par Donald Trump durant son premier mandat.

Le 20 janvier 2021, le jour de sa propre investiture, il en avait signé un pour faire revenir le pays dans l'Accord de Paris dont Donald Trump s'était retiré, par simple notification un an auparavant, en novembre 2020.

Un autre décret présidentiel ordonne de revenir sur l'annulation de projets visés par ce moratoire, de faciliter le déploiement de nouveaux projets (en particulier pour ce qui est du gaz naturel liquéfié, GNL) en Alaska et de reconsiderer d'anciennes évaluations environnementales en la matière, réalisées pendant le premier mandat de Donald Trump.

Les attaques contre la science du climat aux États-Unis se multiplient : falsifications en tous genres, licenciement des scientifiques, suppression des sites Web, propagande visant à renverser les preuves scientifiques accablantes du changement climatique induit par l'homme, de ses conséquences et de la nécessité d'agir.

Ainsi, le département de l'énergie a chargé cinq scientifiques soigneusement sélectionnés qui ont une longue histoire de promotion d'arguments négationnistes pour rédiger un rapport, ce qui a abouti à un document massivement biaisé et extrêmement dommageable qui a provoqué l'indignation de la communauté scientifique, en vue d'une « base scientifique alternative »¹⁹. L'administration américaine a aussi retiré à l'EPA son autorité de réglementer les émissions de gaz à effet de serre en vertu de la loi sur la qualité de l'air.

¹⁷ De toute façon le décret signé par Donald Trump ne respecte pas la procédure, puisqu'il y est écrit que « les États-Unis considèrent que leur retrait de l'Accord et de toutes les obligations qui en découlent prend effet immédiatement à compter de cette notification ».

¹⁸ <https://www.actu-environnement.com/ae/news/donald-trump-investiture-president-etats-unis-decrets-climat-accord-paris-45448.php4>

¹⁹ Carbon Brief y a recensé « plus de 100 déclarations fausses ou trompeuses ».

Jean-Yves Heurtebise écrit : « L'élection de Trump entre dans le cadre historique de ce que Nietzsche appelait le « nihilisme », défini par l'émergence du ressentiment comme ultime passion collective ... ce que les gens ont aimé en Trump, c'est justement qu'il n'était en rien un modèle. ... Trump a séduit parce qu'il incarne jusqu'à la lie cette déification du succès constitutif de l'American Dream : qu'importe que vous soyez accusé de viol, d'escroquerie, de trahison de secrets d'Etat, tout sera légitimé par la victoire. Ainsi se clôt cette histoire commencée à la Renaissance, selon Norbert Elias, de la civilisation des mœurs, ainsi s'ouvre l'ère de la 'grande désinhibition' »²⁰.

L'agenda de Trump est un agenda de puissance : l'affirmation d'un agenda de domination énergétique qui entend lever toutes les restrictions sur les fossiles, et revenir sur les subventions aux renouvelables de Biden, donc un agenda de destruction du multilatéralisme.

Sur le plan du multilatéralisme, l'outrance semble ne pas payer complètement, en particulier à l'assemblée générale de l'ONU.

On dit beaucoup que la déseuropéanisation du monde est en marche. Le sommet de l'Organisation de coopération de l'égide du président chinois, Xi Jinping, en présence des chefs d'Etat d'une vingtaine de pays, parmi lesquels l'Inde, l'Iran et la Russie, en est une démonstration éclatante.

La démocratie pluraliste « à l'occidentale » et le primat du droit international ne sont plus des valeurs partagées, mais contestées, ou travesties, ou récupérées perversement. L'Europe essaye de réagir, tard, avec des stop and go : ainsi, si l'Union européenne a arbitré in extremis une cible de diminution d'émissions de GES pour 2040 qui demeure un engagement considérable, eu égard à ses efforts précédents, et à son leadership depuis 30 ans sur le climat, le Parlement européen, jeudi 13 novembre 2025, soit 4 jours après l'ouverture de la COP 30, a entériné le compromis trouvé en commission de l'environnement quelques jours plus tôt sur l'objectif climat pour 2040, lequel reprend la décision des ministres au Conseil Environnement adoptée début novembre. Elle fixe un objectif de réduction de 85 % des émissions de gaz à effet de serre pour 2040 au sein de l'UE (par rapport à 1990), avec la possibilité d'aller jusqu'à 90 % grâce au recours à des crédits carbone internationaux à partir de 2036.

Or, le même Parlement se dit que pour arriver à cette cible, il faut moins de réglementation, moins de transparence, moins de redevabilité pour ... 90 % des entreprises, en réduisant vertigineusement la CSRD ; c'est le fruit d'une mauvaise compréhension de la compétitivité, le rapport Draghi liant compétitivité et décarbonation, d'une mauvaise déclinaison de la souveraineté, et malheureusement, du résultat concordant de la pression des USA, et des lobbies. L'Europe, qui vient de se priver d'une arme majeure de leadership en face de la Chine, laquelle a littéralement copié la première CSRD, qui va contrer le déni climatique américain les mains maintenant nues, et qui décrédibilise son propre engagement²¹.

²⁰ Jean-Yves Heurtebise. On se demande naïvement pourquoi tant de gens ont voté pour Trump. Ce qu'ils ont aimé en lui, c'est justement qu'il n'était en rien un modèle. *Le Monde*. 27.11.2024.

²¹ Sauf décision compromis au prochain trilogue Omnibus

4. Quel multilatéralisme ? « Être à table, plutôt qu'au menu »

Le multilatéralisme tel qu'il se manifeste après l'élection de Donald Trump

Pendant la session de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, la discussion sur le multilatéralisme a été vive, et finalement plus engagée que l'année précédente, ce qui illustre une prise de conscience très forte des risques soulevés par l'hégémonie américaine. Une quasi-unanimité s'est faite autour de la Défense de la Palestine, dans des termes très forts : de nombreux intervenants se sont alarmés de la situation à Gaza, et se sont insurgés contre le « génocide », le « nettoyage ethnique systématique », le « massacre brutal de civils palestiniens », « une violence gratuite », « la guerre d'extermination » dans cet « enfer sur terre ». La reconnaissance de l'Etat palestinien a rallié 158 États, dont la France, mais, à l'occasion du 80ème anniversaire, le débat sur le multilatéralisme a été nourri, ce qui donne des clés pour les grandes rencontres multilatérales, dont Belém.

On peut classer les interventions en quatre groupes de pays : ceux qui font une critique sévère de l'ONU, en mettant en cause sa légitimité et son utilité, ceux qui demandent des réformes, en particulier sur le Conseil de sécurité, ceux qui considèrent l'organisation comme une protection dans ce monde chaotique, et ceux qui sont attachés à la Charte fondamentale, avec des réformes :

- **Ceux qui font une critique sévère de l'ONU en mettant en cause sa légitimité et son utilité**

Primus inter pares, Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, pays membre permanent du Conseil de sécurité, sous couvert de revendication d'égalité, évoque « le respect absolu du principe d'égalité, qui garantit à tous les pays la place qui leur revient dans l'ordre mondial, indépendamment de leur puissance militaire », et dénonce « les tentatives incessantes de diviser le monde entre « démocraties » et « autorités », entre « la jungle » et « les jardins en fleurs ». Comme la Biélorussie, sans surprise, Lavrov rappelle les principes fondamentaux inscrits dans la Charte en critiquant que « l'Occident essaye de remplacer par son ordre fondé sur ses règles ». « **Il est temps de comprendre enfin que l'époque du diktat collectif de l'Occident appartient au passé** », a insisté le Ministre des affaires étrangères du Bélarus, privilégiant d'ailleurs la Charte eurasienne de la multipolarité et de la diversité du siècle dernier, pour faire prévaloir une « architecture eurasienne de sécurité égale et indivisible ».

La plupart des pays qu'on appelle le « Sud global » affirment que l'ordre mondial actuel ne peut apporter aucune réponse efficace aux crises car il est le reflet d'une époque révolue, où la plupart des pays en développement n'existaient pas en tant qu'États indépendants.²² ; c'est le propos de l'Inde et de la Malaisie, laquelle a ainsi résumé les réformes incontournables pour de nombreux pays du Sud : « limiter, voire abolir, le droit de veto ; rendre son autorité à l'Assemblée générale, qui doit pouvoir « être la conscience et la voix du monde » ; et repenser

²² Depuis 1945, le nombre d'États Membres a été multiplié par quatre

les mécanismes de financement mondiaux afin de garantir la transparence et l'équité pour les pays du Sud ».

Dessinant un tableau très sombre des réalisations de l'ONU en 80 ans, des pays s'en prennent au Conseil de sécurité, « grand fauteur de trouble pour la complicité tacite, sournoise et parfois active de certains de ses membres permanents, eux-mêmes grands acteurs et principaux financiers des crises de notre époque » selon le Burkina Faso, s'en prenant violemment à la France.

- **Ceux qui exigent des réformes, en particulier sur le Conseil de sécurité**

Le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, a déploré que l'ONU décline de fait sa capacité de faciliter la recherche de terrains d'entente entre les nations. Le multilatéralisme s'affaiblit, a-t-il regretté, pointant la réticence au changement d'un certain nombre de membres. Dans ce cadre, il a lancé un appel à réparer des injustices historiques, notamment pour l'Afrique, et plaidé en faveur de l'octroi au continent de sièges permanents et non permanents au Conseil de sécurité. Qualifiant sans le citer un pays voisin de l'Inde d'« épicentre du terrorisme mondial », il a estimé nécessaire d'approfondir la coopération internationale devant cette « menace partagée ». Il a lancé un appel pour que soient condamnées sans équivoque les nations qui « font du terrorisme une politique d'État » ou qui en font l'apologie. Il a notamment évoqué le rôle de l'Inde dans l'aide au développement, l'aide au Myanmar et à l'Afghanistan pour faire face aux conséquences de séismes, avec des hôpitaux de campagnes déployés dans plus de 19 pays et ses nombreuses implications dans des missions de maintien de la paix en République démocratique du Congo, dans les hauts du Golan, à Chypre ou en Somalie. La représentante des Emirats a défendu une réforme profonde du système multilatéral, voyant dans l'Initiative ONU 80 une chance de revitaliser l'Organisation. Elle a rappelé les investissements des Émirats dans le développement, en particulier en Afrique, et dans l'innovation technologique et climatique, citant le « Consensus des Émirats » de la COP 28 et l'Initiative Mohamed bin Zayed sur l'accès à l'eau.

« Nous ne pouvons pas bâtir un ordre international plus juste sans placer les pays du Sud au cœur de nos préoccupations » a insisté le Ministre des affaires étrangères de la Malaisie : « L'ironie est douloureuse : nous constituons la majorité de la population mondiale, mais nous restons sous-représentés dans les instances décisionnelles, mal desservis en matière de financement du développement et marginalisés dans la gouvernance mondiale ».

M. Hassan a réclamé trois réformes urgentes pour l'ONU, « essentielles à notre survie » : limiter, voire abolir, le droit de veto ; rendre son autorité à l'Assemblée générale, qui doit pouvoir « être la conscience et la voix du monde » ; et repenser les mécanismes de financement mondiaux afin de garantir la transparence et l'équité pour les pays du Sud. « La réforme n'est plus un choix, c'est notre impératif ».

- **Ceux qui considèrent l'organisation comme une protection dans ce monde chaotique, à la condition qu'elle se réforme**

Quelques exemples : la Ministre islandaise, a déploré que, « lorsque les puissants abandonnent les règles, toutes les nations sont en danger », l'Allemagne a affirmé

« nous n'avons rien à gagner dans un monde où le droit du plus fort l'emporte ». De même, les pays les plus fragiles ont réitéré leur attachement à l'ONU, « le meilleur outil d'action multilatérale dont nous disposons » (Bahamas). « Autorité morale, légitimité et pouvoir de rassemblement » (Cambodge) ; « une bouée de sauvetage » (Brunéi).

« **Comment ceux qui se prétendent champions des droits humains peuvent-ils rester silencieux ?** » s'est élevé le ministre des Affaires étrangères des Maldives, en dénonçant, en particulier face au « génocide » à Gaza, « l'échec honteux de notre système multilatéral », et « l'hypocrisie » des grandes puissances ». Selon lui, l'ONU doit saisir l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire pour se réformer en profondeur, en prévoyant un Conseil de sécurité élargi, représentatif et transparent, doté d'un siège tournant pour les petits États insulaires.

- **Ceux qui sont attachés à la Charte fondamentale, avec des réformes :**

Le Premier Ministre japonais a aussi abordé la question de la réforme du Conseil de sécurité en exhortant à la mener dans les meilleurs délais. « Il est nécessaire d'élargir les catégories de membres permanents et non permanents », a-t-il plaidé, tout en reconnaissant qu'il ne suffit pas d'augmenter le nombre de membres. Il est à son avis possible de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif sans réduire son efficacité.

Le Président Macron, reconnaissant que « ce 80^e anniversaire n'est pas une fête » a souligné combien les frustrations sont nourries par l'inégalité de la représentation des États, particulier au Conseil de sécurité. C'est pourquoi a-t-il ajouté : « je soutiens avec force son élargissement, sa réforme, en particulier son élargissement pour le continent africain ».

Il a aussi insisté sur le fait que le changement climatique n'était pas maîtrisé et que l'effondrement de la biodiversité se poursuivait :

« les efforts que la plupart d'entre nous sont prêts à faire se heurtent au cynisme de quelques-uns qui peuvent faire la différence mais s'y refusent encore. Et nous voyons l'accélération des technologies qui ouvre d'immenses horizons, d'immenses opportunités mais laisse aussi le champ libre à des forces d'autant plus dangereuses qu'elles ne sont pas régulées ».

Finalement, c'est à notre sens le ministre des Affaires étrangères mauritanien Salem Ould Merzoug qui résume le ressenti dominant de cette Assemblée générale, en appelant à une gouvernance internationale plus juste : « **Il est clair que le monde actuel est composé de deux groupes divergents : l'un avance à grands pas vers la quatrième révolution industrielle et l'intelligence artificielle, tandis que l'autre reste prisonnier de la pauvreté et de la marginalisation** ».

II. Le multilatéralisme environnemental se maintient, mais de manière inégale

La journée Climat de l'Assemblée générale, le 24 septembre, a donné un peu d'espoir pour la COP 30, avec l'avertissement de Antonio Guterres, qui a reconnu que « l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle est sur le point de s'effondrer ». À moins de deux mois de la COP 30 Brésil, les nouveaux plans climat de dizaines de pays tardaient à être annoncés, notamment ceux de la Chine et de l'Union européenne. « Nous avons absolument besoin que les pays arrivent (...) avec des plans d'action climatique totalement alignés avec l'objectif de 1,5 °C ».

Il faut dire aussi que l'Assemblée avait été secouée par l'intervention de Donald Trump, venue insulter l'ONU : qui, selon lui, n'aide pas à résoudre les crises, mais « en crée de nouvelles ». Il a continué ses attaques contre les politiques climatiques « la plus grosse escroquerie jamais organisée aux dépens du monde », qui fait que, en raison des énergies (« une blague »), « de nombreux pays se trouvent au bord de la destruction ».

L'immense majorité des pays a condamné l'attaque américaine et de l'extrême droite mondiale contre la science, dans des termes analogues à celui du Ministre cubain « Les changements climatiques progressent inexorablement tandis que, à cette tribune, la science et des décennies de travail collectif pour la protection de la planète sont remises en question ».

Ce sont évidemment les États vulnérables qui ont marqué la session, avec la formule du Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis qui a attiré l'attention sur la fréquence et l'intensité des ouragans qui peuvent « voler des années du PIB d'une nation en une seule nuit ». « On ne mesure pas le temps en années mais en tempêtes » : C'est pour que de petits pays comme les Bahamas puissent se faire entendre qu'elles sont candidates à un siège au Conseil de sécurité pour les années 2032-2033.

Le président français a répliqué à Trump que les phénomènes climatiques et de biodiversité ne sont pas des « affaires d'opinion », car « la science est assez claire » en la matière. « La science doit continuer d'être le cœur de nos constats et de nos politiques », en le ciblant : « Il se peut que parfois on entende émerger des discours qui laisseraient s'installer l'idée que les questions climatiques ou de biodiversité seraient en quelque sorte des affaires d'opinion, que la science ne serait pas si claire. Je crois quand même que la science est assez claire ». « En tout cas, les scientifiques dûment accrédités, reconnus par leurs pairs, ne laissent pas planer beaucoup de doutes. Et donc, continuons de baser nos décisions sur la science et défendons la science libre ouverte pour fonder ces décisions ». La France a annoncé une initiative sur le méthane pour Belém.

Mais l'annonce essentielle a été celle du Président chinois : la Chine s'engage sur une baisse d'ici à 2035 de 7 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre relativement à leur pic (2), dans le cadre de sa contribution nationale à l'Accord de Paris (NDC), la Chine est en passe de franchir le pic de ses émissions. Si cette fourchette paraît peu ambitieuse, cette NDC est cependant tournant historique et géopolitique, destiné à prendre le leadership climatique.

Le compromis de Séville

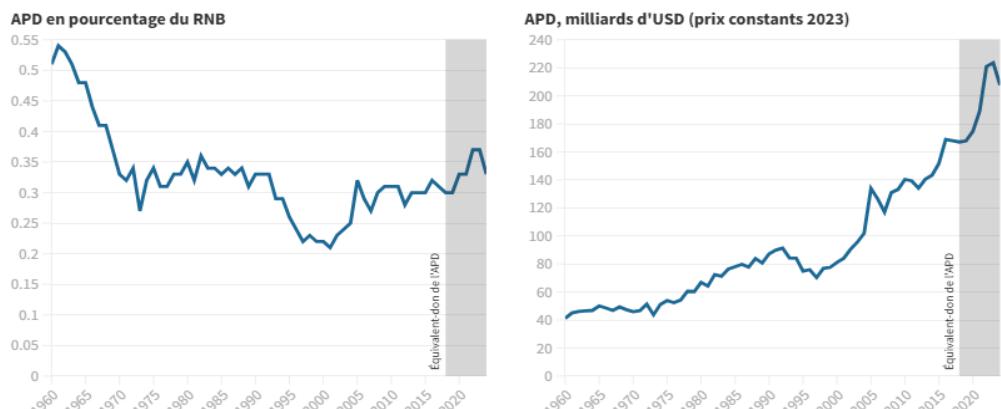
En 2015, le Programme d’Action d’Addis Abeba (PAAA) constituait un des éléments qui ont permis l’Accord de Paris, les pays du Sud souhaitant un nouvel engagement des financeurs internationaux. Dix ans plus tard, la FfD4 (*The Fourth International Conference on Financing for Development*) intervient dans un tout autre contexte fait de guerres d’aggravation climatique, de hausse générale de la dette (102 000 MIA \$, le ratio dette/PIB mondial à 324 %...), et des suites du Covid 19. Les organismes internationaux chiffrent à 4000 milliards \$ le déficit de financement pour les ODD et l’action climatique dans les pays.

Pour le Secrétaire général des Nations Unies, la FfD4 devait « contribuer à ce que les dirigeants mondiaux adoptent des réformes ambitieuses pour atteindre un financement à long terme abordable à grande échelle et stimuler la réalisation des ODD ». Mais ce n’est pas à l’ONU que se décident les financements, mais au G20, au FMI, et dans les Banques de développement.

La FfD4, qui s’est tenue à Séville en Espagne, s’est conclut, évidemment sans les Etats Unis, par l’adoption du Compromiso de Sevilla, qui réaffirme l’importance de l’Agenda 2030 pour le développement durable (et des ODD) et de son financement en actions ; le renforcement de la coopération internationale, a été réaffirmé, ce qui constitue un bon signal dans un contexte où le multilatéralisme est en question .Mais l’absence des Etats Unis, et à l’exception d’Emmanuel Macron, celle de l’ensemble des dirigeants des autres grandes économies du G7 donnaient un signe politique très négatif .

Sur les résultats, Séville a proposé des alliances entre pays et banques de développement afin d’introduire des clauses de suspension de la dette en cas de crise, mais aussi pour renforcer les ressources publiques domestiques. Mais il ne s’agit pas d’une véritable restructuration globale de l’architecture financière internationale, et d’ailleurs, il n’y a pas d’engagements contraignants. Certes, la déclaration finale réaffirme l’objectif de consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l’aide publique au développement (APD), alors que les coupes budgétaires massives observées récemment, les plus importantes depuis 1960...

Ce graphique en est l’illustration



Sources des données : [OECD \(2025\), Flux par donneur \(APD+AASP+privé\), \[CAD1\]](#)

Note : (Graphique de gauche) : APD en flux et en équivalent-don des membres du CAD en pourcentage du revenu national brut (RNB). (Graphique de droite) : APD en flux et en équivalent-don par les membres du CAD.

Le texte prévoit la tenue de dialogues de haut niveau sur le financement du développement (FfD) par l'Assemblée générale des Nations unies tous les quatre ans. Un cadre réunissant les pays emprunteurs et doté d'un secrétariat permanent, à l'instar du Club de Paris²³.

Mais il faut bien reconnaître que la conférence n'a pas répondu aux attentes des pays pauvres du Sud, qui voient peu à peu disparaître le terme d'aide pour celui d'investissements... et Séville est un des multiples signes du basculement du monde : les BRICS+ ont renouvelé leurs engagements renouvelés, et notamment la Chine.

L'échec de l'adoption du traité Plastique « INC-5.2 » (INC désignant le comité intergouvernemental de négociation et 5.2 la deuxième tentative de la cinquième session de négociation) a été un coup dur pour l'état de la planète : du 5 au 14 août 2025, 183 délégations, composées de 1 400 délégués nationaux auxquels s'ajoutaient 1 000 observateurs, se sont retrouvées à Genève afin de sceller un accord mondial juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique. Mais des divergences persistantes entre États ont conduit à l'échec des négociations.

L'enjeu est de taille : chaque minute, 15 tonnes de plastiques sont rejetées dans l'océan et les déchets plastiques devraient tripler d'ici à 2060, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

L'objectif était d'aboutir à la finalisation d'un traité mondial, juridiquement contraignant, couvrant l'ensemble du **cycle de vie des plastiques**, de la conception aux déchets. Mais les participants n'ont pas pu trouver d'accord. Les pays souhaitent toutefois rester à la table des négociations, qui sont reportées à une date ultérieure.

Quatre groupes ont travaillé sur les questions au cœur des divergences entre les négociateurs :

- Plafonds de production ;
- Produits chimiques préoccupants ;
- Financement ou mécanismes de conformité.

Les discussions ont échoué à cause d'un groupe de pays pétroliers refusant les contraintes sur la production d'hydrocarbures, nécessaires à la production de plastique.

Si l'échec des discussions ne compromet pas forcément la signature d'un accord ultérieur, puisque plusieurs États ont manifesté leur volonté de reprendre la négociation, il faut être conscient que le processus, lancé en mars 2022, entre toutefois dans une phase délicate, à cause de l'intense lobbying des pétroliers.

On voit bien que les obstacles majeurs au multilatéralisme environnemental sont le pétrole, et plus largement les fossiles, le manque de fonds, et les nouveaux impérialismes, ainsi que le mépris de la science.

²³ Une coalition de pays projette une taxation internationale, sur les billets d'avion business et première, qui pourraient donc être amenées à se concrétiser

Finissons cependant ce panorama par trois bonnes nouvelles, ce qui donne une idée du caractère instable et chaotique des relations multilatérales actuelles, mais aussi, comme le dit l'OMS l'illustration de ce que « le multilatéralisme est bien vivant, et que dans notre monde divisé, les Nations peuvent encore travailler ensemble pour trouver un terrain d'entente et une réponse partagée aux menaces communes ».

Rappelons d'abord le traité sur la Haute Mer, *Biodiversity Beyond National Jurisdiction (BBNJ)*, qui entrera en vigueur en janvier 2026.

L'Accord, héritier de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (Unclos) a été négocié depuis 2018, et adopté en 2023 ; il met en place un mécanisme de création d'aires marines protégées en haute mer qui manquait jusqu'alors et qui permettra la mise en œuvre de la cible 30x30 adoptée dans le cadre de l'Accord Kunming-Montréal sur la biodiversité, en assurant la protection de réservoirs de biodiversité (mont sous-marins, coraux d'eaux froides, cheminées hydrothermales, etc).

Il reconnaît en outre :

- La définition d'un **cadre réglementaire** ;
- La reconnaissance d'un **patrimoine commun** de l'humanité ;
- L'internationalisation des **décisions sur les études d'impact environnemental** ;
- Le **partage juste et équitable des avantages** découlant des ressources génétiques marines ;
- La production de connaissances, d'innovations techniques et d'une compréhension scientifique.

Le traité « Pandémies » au sein de l'OMS

Le 20 mai 2025, les 194 États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont adopté un accord visant à améliorer la lutte contre de futures pandémies. Ce texte qui a pour objectif de mieux coordonner l'action des États membres en cas de nouvelle épidémie mondiale a été adopté le 20 mai 2025 par l'assemblée de l'OMS.

La négociation a commencé en décembre 2021, les États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) créant l'Organe intergouvernemental de négociation (OIN), chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international destiné à organiser une réponse concertée entre les États membres lors d'une éventuelle pandémie. Le projet d'accord, après 13 cycles de réunions officielles, a été présenté lors de la 78^e Assemblée mondiale de la santé qui se déroule à Genève depuis le 19 mai 2025.

Cet accord modifie le règlement sanitaire international (RSI) de 2005. Il vient combler les lacunes mises en évidence par la pandémie de Covid-19 par le déploiement :

- D'une approche « *Une seule santé* » qui vise la conception et la mise en œuvre de programmes, de politiques, de législations et de recherches impliquant une communication et une collaboration entre de multiples secteurs en vue d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé publique ;

- D'une solidarité entre les États les plus riches et les plus pauvres par la mise en place d'un mécanisme de coordination financière pour faciliter l'identification et l'accès aux financements des pays en développement.

L'accord ne donne toutefois pas à l'OMS « *le pouvoir d'imposer des mesures sanitaires telles que des confinements, des campagnes de vaccination ou des fermetures de frontières* ».

Enfin, les 27 et 28 mars, le *Sommet Nutrition for Growth* (N4G) à Paris, où des dirigeants du monde entier, décideurs politiques, représentants du secteur privé et organisations de la société civile se sont réunis pour prendre des engagements et mobiliser le soutien international en faveur d'une meilleure nutrition à l'échelle mondiale. Près de 28 milliards de dollars ont été annoncés en faveur de la nutrition pour atteindre les objectifs de développement durable, attestant d'une mobilisation exceptionnelle et d'un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme.

Plus de 400 engagements ont été enregistrés sur la plateforme du *Nutrition Accountability Framework* de la part de divers acteurs des secteurs privé et public, qui ont uni leurs forces pour trouver des solutions durables aux différents défis liés à la nutrition, avec 27,55 milliards de dollars de financement annoncés.

En tant que pays organisateur du sommet N4G, la France s'est engagée à poursuivre ses efforts en faveur de la nutrition, et projette un investissement de 750 millions d'euros d'ici 2030 dans les projets portés notamment par l'Agence Française de Développement et les programmes d'aide alimentaire du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'Union européenne s'est particulièrement mobilisée avec un montant total de 6,5 milliards d'euros dont 3,4 milliards de la part de la Commission européenne. L'Allemagne a promis 870 millions d'euros pour la période 2022-2027 et l'Irlande dépensera 250 millions d'euros par an entre 2026 et 2029.

D'autres pays ont également pris des engagements politiques et financiers notables pour lutter contre le fardeau de la malnutrition dans leur pays. Madagascar s'est engagé à consacrer 5 % de son budget national à la nutrition, le Népal a promis plus d'un milliard de dollars et le Salvador plus d'un demi-milliard de dollars.

Les banques de développement se sont également mobilisées, notamment la Banque Mondiale, à hauteur de 5 milliards de dollars et la Banque Africaine de Développement, à hauteur de 9,5 milliards de dollars jusqu'à 2030.

Enfin, les organisations philanthropiques, les organisations de la société civile et le secteur privé ont porté une part substantielle des engagements. Les organisations philanthropiques mobiliseront plus de 2 milliards de dollars dans les prochaines années pour lutter contre la malnutrition.

III. Les perspectives de la Cop 30, ou le tournant de la diplomatie du carbone

On notera que la COP 30 se tient pour la 4ème fois dans un pays producteur de pétrole (8^e rang mondial, et 2^e pour les agrocarburants), après Charm el-Cheikh, Dubaï, et Bakou. Le Brésil, riche en ressources écologiques, illustre des contradictions en matière de politique environnementale. Il est certain que ces tensions se refléteront dans les débats de la COP 30.

Bakou avait été une conférence très décevante, avec en particulier la renonciation à l'appel de 2023 à « opérer une transition juste, ordonnée et équitable vers une sortie des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques », et aussi à la création du dispositif d'un suivi annuel des efforts de transition hors des fossiles (charbon, pétrole, gaz).

Elle a été « sauvée » par l'accord final sur nouvel objectif financier à l'horizon 2035 de 300 MIA \$, très loin des 1 000 milliards de dollars revendiqués par les pays du Sud, et même 500 milliards espérés²⁴.

1. La COP 30, comme toutes les autres, est l'occasion de la parution de multiples rapports qui donnent la photographie de l'état de la planète

On peut lister de nombreux rapports, tous alarmistes, sur l'atténuation :

L'OCDE a publié le 6 novembre un rapport intitulé « l'Observateur de l'action climatique 2025 »²⁵. Selon ce document, « l'action climatique mondiale a progressé de seulement 1 % en 2024 », confirmant « le ralentissement observé depuis 2021 », témoignant d'obstacles structurels plus profonds auxquels se heurte sa mise en œuvre et des pressions qui pèsent sur les engagements climatiques dans beaucoup de pays.

L'Organisation météorologique mondiale a publié « l'état du climat 2025 », et les constats sont détaillés, et au-delà de l'alarmant : ils annoncent que 2025, laquelle devrait occuper la deuxième ou la troisième place des années les plus chaudes jamais enregistrées.

Chacune des 11 dernières années, de 2015 à 2025, fait partie des onze années les plus chaudes jamais enregistrées en 176 ans d'observation, les trois dernières années occupant la tête du classement.

- Les concentrations record de gaz à effet de serre génèrent une chaleur sans précédent : la série de températures élevées, combinée à l'augmentation record des niveaux de gaz à effet de serre de l'année dernière, montre clairement qu'il sera pratiquement

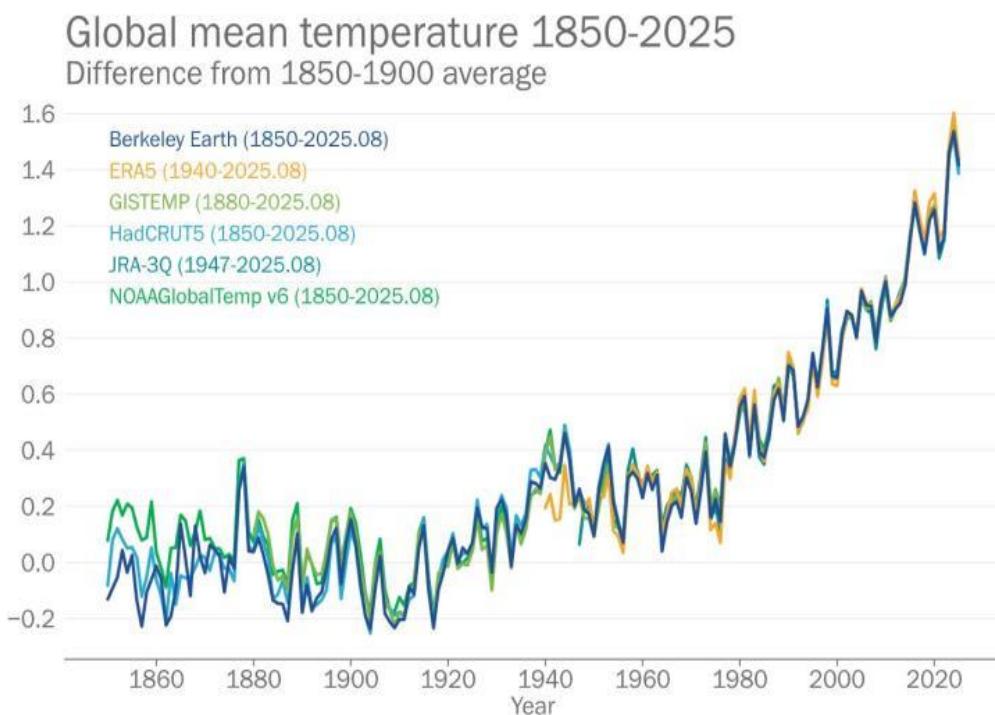
²⁴Plus précisément, les pays européens, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande s'engagent, sous l'égide de l'ONU, à augmenter de 100 milliards aujourd'hui à « au moins 300 milliards de dollars » annuels d'ici 2035 leurs prêts et dons aux pays en développement.

²⁵ https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2025/11/the-climate-action-monitor-2025_aed0c4bb/0808b249-fr.pdf.

impossible de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C ces prochaines années sans dépasser temporairement cet objectif.

- La glace de mer et les glaciers continuent de reculer : l'étendue de la glace de mer arctique après l'engagement hivernal a été la plus faible jamais enregistrée, tandis qu'en Antarctique, elle est restée bien en dessous de la moyenne tout au long de l'année. Il est précisé dans le rapport que la tendance à l'élévation du niveau de la mer sur le long terme s'est poursuivie malgré une petite anomalie temporaire due à des facteurs naturels).
- Les conditions météorologiques extrêmes provoquent des perturbations socio-économiques massives : les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes survenus jusqu'en août 2025, qui vont de précipitations et d'inondations dévastatrices à des périodes de chaleur torride et des incendies de forêt impitoyables, ont eu des répercussions en cascade sur les vies, les moyens de subsistance et les systèmes.

Mais le rapport exprime clairement qu' « il est encore tout à fait possible, avec les avancées scientifiques et techniques, et surtout la mise en œuvre de politiques adéquates, de repasser à une augmentation moins de 2 degrés à la fin du siècle, en limitant les dégâts naturels et humains avec les systèmes d'alerte précoce ».



Le rapport Copernicus a révélé le 7 novembre 2025 que 2025 « sera l'une des trois années les plus chaudes, et note qu'octobre 2025 a dépassé de 1,55 °C la moyenne estimée pour la période 1850-1900, utilisée pour définir le niveau préindustriel. Il s'agit du premier mois où température a dépassé 1,50 °C depuis avril 2025 ».

Le bilan ajoute que « la température moyenne sur douze mois, de novembre 2024 à octobre 2025, a été supérieure de 0,62 °C à la moyenne 1991-2020 et de 1,50 °C par rapport au niveau préindustriel ».

Le rapport du WRI²⁶. Dans le rapport sur l'état de l'action climatique publié en octobre, WRI (*World Resources Institute*) et de *Climate Analytics* constatent que « les progrès récents vers la réalisation des objectifs alignés sur 1,5 °C n'ont généralement pas été réalisés au rythme et à l'échelle requis ». Et formulent plusieurs recommandations pour corriger le tir : agir « dix fois plus vite » en matière de sortie du charbon, « neuf fois plus rapidement » en ce qui concerne la réduction de la déforestation et « cinq fois plus vite » concernant le déploiement des réseaux de transports collectifs (tramways, métros et bus).

Le PNUE, dans son *Emissions Gap Report* alerte sur le manque d'ambition des États en matière d'atténuation dans sa nouvelle édition publiée le 4 novembre 2025 en amont de la COP 30. Ce déficit se traduit par un réchauffement de 2,3 °C à 2,8 °C d'ici à 2100, loin de l'objectif de l'Accord de Paris de contenir le réchauffement « nettement en dessous de 2 °C ».

Pourtant, note-t-il, les technologies permettant de « réduire considérablement les émissions sont disponibles », mais le manque de volonté politique, notamment au sein du G20, pèse lourd. Si les engagements compris dans les plans climat des parties à l'Accord de Paris (NDC) sont « intégralement mis en œuvre », le Pnue estime que le réchauffement mondial d'ici à la fin du siècle devrait être supérieur de 2,3 °C à 2,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle (en 2024 le rapport prévoyait un réchauffement compris entre 2,6 °C et 2,8 °C d'ici à la fin du siècle). Il observe que les nouvelles NDC « n'ont elles-mêmes pratiquement pas fait bouger les choses », et qu'« environ 0,1 °C de ces progrès limités seraient annulés une fois pris en compte le retrait officiel imminent des États-Unis d'Amérique de l'Accord de Paris ».

Ainsi, pour respecter une trajectoire de réchauffement de 2 °C, les émissions devraient baisser de 25 % entre 2019 et 2030. Ou, sur la même période, de 40 % pour se conformer à la trajectoire 1,5 °C, « avec seulement cinq ans restant pour atteindre ces objectifs ».

Au vu des NDC à disposition, dans le cas où elles seraient « intégralement mises en œuvre », les émissions mondiales devraient baisser « de 15 % entre 2019 et 2035 », anticipe le Pnue, ajoutant que « le retrait américain va modifier ces données ».

Premier Rapport de la CNUCC

Le secrétaire exécutif de la Ccnucc, Simon Stiell, s'attend dans un rapport publié en amont de la COP 30 à ce que les 64 NDC publiées et les engagements annoncés au sommet climat de septembre 2025 permettent de réduire d'environ 10 % les émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2035. Ce document se base sur les 64 NDC publiées entre le 1er janvier 2024 et le 30 septembre dernier, couvrant ainsi un peu plus de 30 % des parties à l'Accord de Paris et « environ un tiers des émissions mondiales », selon le secrétaire exécutif de la convention climat, Simon Stiell. En revanche, ce rapport ne tient pas compte des engagements prononcés le 24 septembre dernier par le président chinois Xi Jinping, ni de la lettre d'intention présentée par l'Union européenne lors du sommet climat convoqué par le secrétaire général des Nations unies ([lire sur AEF info](#)). Ainsi, face à ce faible nombre de NDC à disposition, la Ccnucc n'est pas en mesure de dresser « des conclusions générales, à l'échelle internationale ».

La Ccnucc tire cependant plusieurs conclusions de ces premiers plans. Tous ceux remis ont ainsi « progressé en termes de qualité, crédibilité et couverture des différents secteurs économiques ». Selon la décision adoptée à la COP 28 de Dubaï, les nouveaux plans climat à

²⁶ <https://www.wri.org/research/state-climate-action-2025>

2035 doivent en effet couvrir l'ensemble des secteurs de l'économie ainsi que l'ensemble des gaz à effet de serre, CO₂ mais également méthane, puissant gaz à effet de serre à courte durée de vie.

Le rapport de synthèse observe d'ailleurs que 88 % des parties ayant remis leur NDC « répondent » au premier bilan mondial de l'Accord de Paris effectué en 2023 à Dubaï. Et « 80 % indiquent même comment » elles comptent y répondre. Simon Stiell note également que « l'adaptation et la résilience prennent de plus en plus d'importance » dans ces plans. Ainsi, « près des trois quarts (73 %) des nouvelles NDC comprennent des éléments d'adaptation ». De même, ajoute-t-il, « les parties, en particulier les petits États insulaires en développement, intègrent également de plus en plus les pertes et préjudices comme élément central » de leurs plans climat.

Les documents sont également plus précis concernant le recours des parties à l'Accord de Paris aux marchés carbone : 89 % des parties ayant remis leur plan y indiquent qu'elles « prévoient de recourir ou pourraient recourir » aux dispositions de l'article 6 de l'accord.

Dans le **Deuxième rapport CNUCC, publié le 10 novembre**, une mise à jour du document a été faite, afin d'y intégrer les annonces de 22 pays dont l'UE qui ont envoyé leur feuille de route au cours des dernières semaines ; donc, sur la base de 86 NDC soumises, « les émissions mondiales totales de gaz à effet de serre en 2035 devraient être inférieures d'environ 12 % aux niveaux de 2019 ». Le rapport du 28 octobre faisait état d'une baisse de l'ordre de 10 %.

Sur l'énergie, le « *World Energy Outlook* » 2025

Le rapport très attendu de l'Agence internationale de l'énergie a présenté trois scénarios : celui, nommé « Stated Policies Scenario » présume que la consommation de pétrole culminera bien autour de 2030. Mais la demande de gaz naturel augmenterait jusqu'au milieu de la prochaine décennie, ce qui est plus « prudent » que celle de l'an passé.

Certes, l'Agence conserve son scénario « *Net Zero Emissions* », qui trace une trajectoire permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, en soulignant que cet objectif suppose de multiplier par quatre la capacité installée des énergies renouvelables d'ici à 2035. Depuis 2021, le Directeur de l'Agence a averti que de nouveaux projets d'extraction d'hydrocarbures ne sont plus nécessaires si la priorité est d'enrayer la crise climatique.

Mais les menaces américaines sur l'Agence semblent avoir suscité dans l'Agence un scénario dit « Current Policies Scenario », abandonné ces cinq dernières années au grand dam des républicains américains. Construit sur la base des politiques menées par les États, sans tenir compte de leurs annonces encore non concrétisées, celui-ci envisage un déploiement ralenti des technologies bas carbone et un monde gourmand en hydrocarbures pour encore des décennies : la demande de pétrole et de gaz naturel, tirée par les besoins des pays émergents, continuerait à croître jusqu'en 2050. Vingt ans de plus que l'estimation proposée dans le scénario de référence des deux précédentes éditions.

Évidemment, on craint que le seul scénario retenu par les USA soit ce dernier.

Sur le carbone

Le 13 novembre le Global Carbon Project a publié son rapport annuel, qui indique que les émissions de GES devraient augmenter de 1,1 % en 2025, atteignant un nouveau niveau record. Celles de Chine et d'Inde devraient augmenter mais beaucoup moins que durant la dernière décennie ; les émissions aux États-Unis et dans l'Union européenne devraient également augmenter cette année, principalement en raison de conditions météorologiques (usage climatisation...).

Il note aussi que la décarbonation des systèmes énergétiques progresse dans de nombreux pays, mais cela ne suffit pas à compenser la croissance de la demande énergétique mondiale (ce que dit le rapport de l'IEA).

Mais il souligne que 35 pays sont toutefois parvenus à réduire leurs émissions tout en assurant leur croissance économique, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

Sur l'adaptation

Deux rapports font autorité :

Le rapport de la CNUCC publié le 21 octobre sur les plans nationaux d'adaptation, d'où il ressort qu'à la date du 30 septembre dernier, 144 pays avaient « initié ou lancé » leur processus d'élaboration d'un plan national d'adaptation, et que 67 pays en développement « dont 23 pays les moins avancés et 14 petits États insulaires » ont soumis de tels plans à la Cenucc. Cela donne sans conteste à ces pays l'occasion d'identifier leurs priorités et besoins, mais les projets seraient « largement fragmentés, limitées par les ressources et les capacités disponibles, et insuffisantes au regard de l'aggravation des risques climatiques ».

En termes de financement d'ailleurs, le rapport établit que le Fonds vert pour le climat a approuvé 144 propositions de la part de 121 pays en développement au 31 juillet dernier, dont 38 comptants parmi les « pays les moins avancés » (LDC - *least developed countries*), destinées à « financer l'élaboration de plans nationaux ou d'autres projets de planification de l'adaptation ». Et au 30 septembre, 58 des 67 pays en développement ayant soumis leur plan national d'adaptation à la Cenucc voyaient « 116 projets d'adaptation et transversaux, nationaux ou multinationaux, approuvés pour mise en œuvre dans le cadre du Fonds vert pour le climat, pour un financement total de 6,91 Md\$ ». Cependant, « le financement total accessible aux pays en développement pour les projets d'adaptation nationaux et les projets transversaux nationaux est inégal », et les montants devraient être « multipliés par dix » pour répondre aux besoins. Il estime en effet que les financements dédiés à l'adaptation (autour de 30 milliards\$)

Or, dans l'édition 2024 de l'*Adaptation Gap Report*, le Pnue (Programme des Nations unies pour l'environnement) évalue les besoins entre 187 et 359 Md\$ par an, souligne Youssef Nassef.

Six jours après, le PNUE a publié son « *Adaptation Gap Report 2025 : Running on Empty* », qui souligne que, bien que la planification et la mise en œuvre de l'adaptation s'améliorent, les besoins en financement de l'adaptation des pays en développement devraient

dépasser 310 milliards de dollars US par an d'ici à 2035 – soit 12 fois les financements publics actuels.

Le déficit est donc préoccupant

Le montant de 310 milliards de dollars US nécessaires chaque année d'ici à 2035 pour financer l'adaptation dans les pays en développement repose sur des coûts modélisés. Si l'on se base sur les besoins extrapolés exprimés dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), ce montant atteint 365 milliards de dollars US. Ces chiffres sont calculés en valeurs de 2023 et ne tiennent pas compte de l'inflation. Les flux internationaux de financement public de l'adaptation à destination des pays en développement s'élevaient à 26 milliards de dollars US en 2023, en baisse par rapport aux 28 milliards de l'année précédente. Cela laisse un déficit de financement de l'adaptation de 284 à 339 milliards de dollars US par an – soit 12 à 14 fois les flux actuels. La précédente estimation du rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation aux changements climatiques était de 194 à 366 milliards de dollars US pour l'année 2030.

Si les tendances actuelles en matière de financement ne s'inversent pas rapidement, l'objectif du Pacte de Glasgow pour le climat de doubler le financement public international de l'adaptation par rapport aux niveaux de 2019, pour atteindre environ 40 milliards de dollars US d'ici à 2025, ne sera pas atteint.

Une planification et une mise en œuvre en progression, 172 pays ont mis en place au moins une politique, une stratégie ou un plan national d'adaptation ; seuls quatre pays n'ont pas encore commencé à élaborer un plan. Cependant, 36 de ces 172 pays disposent d'instruments obsolètes ou qui n'ont pas été mis à jour depuis au moins une décennie. Il convient de remédier à cette situation afin de réduire au minimum le risque de mauvaise adaptation.

Dans les rapports biennaux au titre de la transparence – soumis dans le cadre de l'Accord de Paris pour rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des engagements climatiques – les pays ont déclaré plus de 1 600 actions d'adaptation mises en œuvre, principalement dans les domaines de la biodiversité, de l'agriculture, de l'eau et des infrastructures. Toutefois, peu de pays rendent compte des résultats et impacts réels, alors que ces informations sont essentielles pour la mise en œuvre de l'Accord.

Parallèlement, le soutien à de nouveaux projets via le Fonds pour l'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat a atteint près de 920 millions de dollars US en 2024. Il s'agit d'une augmentation de 86 % par rapport à la moyenne mobile sur cinq ans de 494 millions de dollars US entre 2019 et 2023. Cependant, il pourrait s'agir d'un pic temporaire, car les contraintes financières émergentes rendent l'avenir incertain.

Renforcer les financements publics et privés

Le nouvel objectif collectif quantifié pour le financement climatique, adopté à la COP 29, prévoit que les pays développés mobilisent au moins 300 milliards de dollars US par an d'ici à 2035 pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement.

Mais cela demeure insuffisant pour combler le déficit de financement, et ce pour deux raisons :

Premièrement, les besoins estimés en financement de l'adaptation dans les pays en développement passent de 310-365 milliards de dollars US par an (prix 2023) à 440-520 milliards de dollars US par an.

Deuxièmement, l'objectif de 300 milliards de dollars US couvre à la fois l'atténuation et l'adaptation, ce qui signifie que l'adaptation recevrait une part plus faible.

La Feuille de route de Bakou à Belém, qui vise à mobiliser 1 300 milliards de dollars US d'ici à 2035, pourrait changer la donne – à condition de ne pas accroître la vulnérabilité des pays en développement. Les subventions, ainsi que les instruments concessionnels et non générateurs de dette, demeurent essentiels pour éviter d'alourdir l'endettement et permettre aux pays vulnérables d'investir dans l'adaptation.

L'adaptation lente aux changements climatiques menace les vies et les économies

Pour que la Feuille de route fonctionne, la communauté internationale doit réduire le déficit de financement de l'adaptation grâce à des mesures d'atténuation et en évitant les mauvaises adaptations, accroître les financements avec l'appui de nouveaux bailleurs et instruments, et mobiliser davantage d'acteurs Financiers afin d'intégrer la résilience climatique dans leurs décisions d'investissement.

Bien que le secteur privé doive faire davantage, le rapport estime que le potentiel réaliste d'investissement du secteur privé dans les priorités nationales publiques d'adaptation s'élève à 50 milliards de dollars US par an. À titre de comparaison, les flux privés actuels sont d'environ 5 milliards de dollars US par an. Atteindre 50 milliards nécessiterait des mesures politiques ciblées et des solutions de financement mixte, en utilisant des financements publics concessionnels pour réduire les risques et accroître l'investissement privé.

Sur les points de bascule « *Global Tipping Points* »²⁷

160 scientifiques de 23 pays ont publié le 13 octobre, en amont de la COP, un rapport qui indique que le seuil de 1,5 °C de réchauffement planétaire pourrait bien engendrer des effets en cascade à travers la planète. Nous entrons ainsi dans l'ère des points de bascule.

Sur le coût de l'inaction climatique²⁸

Créé en 2017, ce réseau de banques centrales et d'autorités de surveillance travaille à verdier le système financier (la FED l'a quitté en début d'année, sur instruction du Président américain) montrant que « le changement climatique représente une menace financière importante à court terme, et pas seulement à long terme » et qu'un

²⁷[points de bascule climatiques : la planète au bord d'un gouffre imprévisible « ADES – Le Rouge et le Vert](#)

²⁸<https://www.ngfs.net/en/publications-and-statistics/publications/ngfs-declaration-economic-cost-climate-inaction>

« effort concerté de l'ensemble de l'économie est nécessaire pour éviter de graves perturbations économiques et garantir la stabilité financière ».

A l'occasion de la COP 30, le réseau alerte sur les preuves de plus en plus nombreuses selon lesquelles le report des mesures climatiques entraîne des risques économiques et financiers importants qui ont des répercussions sur nos missions fondamentales. Le réseau illustre son propos par des exemples : « dans un scénario défavorable tenant compte uniquement des risques physiques, les catastrophes climatiques régionales pourraient entraîner d'importantes pertes de PIB au niveau régional, allant de 6 % en Asie à 12,5 % en Afrique », mais met en valeur une action « précoce et coordonnée à l'échelle mondiale des politiques climatiques » qui pourrait « réduire de moitié le coût de la transition d'ici 2030, à 0,5 % du PIB mondial contre 1,3% dans le cas d'une action retardée de trois ans ».

Sur la transparence

La Ccnucc a publié le 31 octobre le troisième des trois rapports annoncés en amont de la COP 30), consacré aux rapports de transparence, communiqués tous les deux ans par les parties, qui démontre que « des actions climatiques sont mises en œuvre de manière systématique et entraînent des progrès concrets, mais qu'elles doivent être élargies et accélérées », selon le secrétaire exécutif de la Ccnucc, Simon Stiell. Mais ce rapport, basé sur les documents envoyés par 109 pays, fait également état de « lacunes » dont un « déficit persistant en soutien financier et technologique pour les pays en développement ». La Ccnucc observe par ailleurs que dans leurs rapports, 70 pays rapportent déjà des pertes et préjudices, notamment des pertes économiques et des pertes de production agricole en raison des impacts croissants du changement climatique.

Sur les réfugiés climatiques²⁹

Le HCR a souligné dans un rapport pour Belém qu'au cours des dix dernières années, les catastrophes météorologiques ont provoqué le déplacement de 250 millions de personnes, soit près de 70 000 par jour – deux toutes les trois secondes. Le nombre de pays extrêmement exposés aux risques climatiques devrait passer de trois à soixante-cinq d'ici 2040. Or ces pays accueillent près de la moitié des personnes déplacées par les conflits.

Il évoque aussi que, d'ici 2050, les quinze camps de réfugiés les plus chauds du monde – situés en Gambie, en Érythrée, en Éthiopie, au Sénégal et au Mali – pourraient connaître près de 200 jours de chaleur extrême par an, mettant en péril la santé et la survie de leurs habitants.

Il insiste sur le fait que le climat et les déplacements forcés ne peuvent plus être traités séparément.

²⁹ <https://news.un.org/fr/story/2025/11/1157842>

2. « Sauver l'Accord de Paris » ?

À l'approche du 10ème anniversaire de l'Accord de Paris, et avant, et après cette Cop 30, on entend beaucoup des médias ou des politiques se demander si « on peut sauver l'Accord de Paris », en s'appuyant sur le dépassement du seuil des 1,5 degrés, et le retrait des USA, ou le retard des pays à envoyer leurs NDC à l'ONU Climat, comme si ces faits, certes indéniables, rendait caduque le Traité de 2015³⁰.

a) Que veut dire « sauver l'Accord de Paris ? »

L'équipe de chercheurs du programme *Deep Decarbonization Pathways* ont publié le 6 octobre le rapport³¹ « Une décennie d'action nationale sur le climat : bilan et perspectives », dressant un premier bilan des effets de mise en œuvre, qui nous semble pertinente.

Se fondant sur l'analyse par l'équipe de recherche de 21 pays très divers³², elle constate que le Traité a « eu un impact réel », en est ainsi parvenu « transformant la gouvernance et les politiques climatiques ». Ainsi « les données scientifiques orientent davantage les décisions, les objectifs de long terme structurent de plus en plus les stratégies nationales, et les gouvernements introduisent de nouveaux mandats, créent des institutions et mobilisent un éventail élargi d'acteurs ». Elle note l'essor des politiques nationales de décarbonation, avec le « déploiement de technologies sobres en carbone et efficaces sur le plan énergétique, permettant des réductions immédiates d'émissions dans les secteurs où les solutions technologiques sont déjà matures ». La Chine en est un bon exemple, en changeant d'échelle, de très nombreux pays se sont dotés d'instruments de planification, de commissions ad hoc, et de trajectoires de baisse d'émissions.

Bien sûr, les « lacunes » et les « freins » à la transition subsistent : « les stratégies de long terme restent souvent déconnectées des décisions concrètes », énumère Henri Waisman, la sortie du charbon, tarde, la modification des modes de production et de consommation aussi, l'amélioration de l'efficacité technique, ou encore la décarbonation des industries intensives en énergie. Il est aussi à noter l'absence de prise en compte des contradictions entre l'acceptabilité sociale de la décarbonation, dans un monde en plus en crise, et son indispensable accélération.

Trois priorités sont dégagées pour l'avenir :

- « Renforcer les processus nationaux rassemblant gouvernements, acteurs financiers, entreprises et société civile pour concevoir des actions climatiques fondées sur la science »

³⁰ Le Comité 21 publiera une note de bilan de l'Accord le jour du 10ème anniversaire, soit le 12 décembre 2025

³¹https://ddpinitiative.org/wp-content/uploads/pdf/ddp_a_decade_of_national_climate_action.pdf

³² Il s'agit de l'Argentine, du Brésil, du Canada, de la Chine, du Costa Rica, de la République dominicaine, la France, l'Union européenne, l'Allemagne, le Guatemala, l'Inde, l'Indonésie, la Côte d'Ivoire, le Japon, Kazakhstan, Mexique, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et les Etats-Unis.

- « Concevoir des politiques intégrées qui assurent non seulement des réductions d'émissions à court terme mais préparent aussi les transformations de long terme, tout en gérant les impacts sociaux ».
- « Promouvoir de nouvelles formes de coopération internationale, centrées sur les besoins propres des pays ». Il s'agit d' « aligner les flux financiers sur les priorités d'investissement, en diffusant plus largement les technologies avancées » et de « repenser le commerce de manière à favoriser la collaboration et les bénéfices partagés ».

b) Sauver l'article 4.3

En fait, quand on dit « sauver l'Accord de Paris », on veut dire « sauver l'article 4.3 ». Cet article enjoint aux Etats (mais sans contraintes) une progression : « la contribution déterminée au niveau national suivante de chaque Partie, représentera une progression par rapport à la contribution déterminée au niveau national antérieure et correspondra à son niveau d'ambition le plus élevé possible, compte tenu de ses responsabilités communes mais différenciées et de ses capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales.

Là, la non-observation de cet article met en danger les fondements même de l'Accord, c'est pourquoi sont si essentiels les NDC et les bilans mondiaux. Il faut bien avouer que la lenteur qu'ont mise les pays à les révéler, le fait que beaucoup manquent encore, et la non-observation de celle des Etats Unis, et bien au-delà, sont de mauvais signes, qui mettent en danger non l'Accord, mais sa capacité à décarboner le monde à un rythme qui évite les basculements irréversibles.

3. Une première semaine contrastée et timide, dans une ambiance meilleure que prévue

6

Les enjeux de la COP 30

Le choix du Brésil était prometteur : il s'agit du pays riche de la plus grande biodiversité de la planète, dont la déforestation a chuté de moitié depuis le départ de Bolsonaro, et dont l'électricité vient d'énergies renouvelables pour 90 %, le Brésil a publié un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 59 % à 67 % par rapport à 2005. Mais le bilan environnemental est nuancé par la stagnation récente de la reforestation, et surtout, l'exploitation controversée du pétrole au large du delta de l'Amazone, et sa place de 2^{ème} producteur mondial d'agrocarburants.

Les enjeux de la COP 30 ont été esquissés par la présidence brésilienne, qui, dans un « contexte très complexe », selon Marina Silva, ministre de l'environnement de Lula, qui a prôné l'*« implementação »*, soit la mise en œuvre effective des engagements pris depuis 10 ans. Le Président de la COP 30 André Correa do Lago a dû envoyer 9 lettres aux parties afin de les

2025 : le temps des tempêtes et la COP 30

mobiliser surtout sur les engagements (la Présidence de la COP-29 qui a été quasiment absente de ce processus) :

- *10 mars* : [première lettre](#) (aux Parties)
- *8 mai* : [2^elettre](#) (aux Parties)
- *23 mai* : [3^elettre](#) (aux Parties)
- *20 juin* : [4^elettre](#) (aux Parties)
- *12 août* : [5^elettre](#) (aux peuples)
- *19 août* : [6^elettre](#) (aux Parties)
- *29 août* : [7^elettre](#) (au secteur privé)
- *23 oct.* : [8^elettre](#) (aux Parties), consacrée entièrement à l'adaptation.
- *8 nov.* : [9^elettre](#) aux Parties sur l'ambition finale de la COP

Les réunions préparatoires et la pré-COP, auxquelles ont pris part 67 pays, les 13 et 14 octobre à Brasilia, avaient été difficiles, et décevantes, mais la Présidence, après de nombreuses critiques sur le coût des hébergements, et les retards d'organisation est saluée par tous pour sa compétence.

Nous identifions ainsi les enjeux techniques de la COP 30 :

- La réforme du processus de décision pour gagner en efficacité
- La mise à jour des contributions climatiques nationales (NDC) afin d'avoir une perspective fiable pour 2035 est la date limite (NDC 3.0).
- Les engagements de sortie des combustibles fossiles, laissés de côté depuis la COP 28
- Les financements climatiques (« *climate finance* ») : la demande du Sud global est d'aller au-delà de Bakou (300 Mds \$ par an en 2035), nouvel objectif collectif qualifié « actuel (NCQG, New Collective Quantified Goal), jusqu'à 1300 Mds, dans un contexte de baisse drastique de l'aide au développement
- La répartition entre atténuation, adaptation et pertes et dommages.
- L'adoption éventuelle de la « Feuille de route Bakou-Belém » sur le financement
- L'objectif mondial d'adaptation au changement climatique, avec des indicateurs d'adaptation (490 indicateurs potentiels sont identifiés, il faut les réduire à 100, globaux et régionaux)

- Le financement de l'adaptation, dont la confirmation, et l'augmentation de l'engagement de la COP 26 de 2021 à Glasgow (doubler le financement climatique destiné à l'adaptation entre 2019 et 2025).
- La protection des forêts et le lancement d'un fonds spécial d'investissement

Mais à notre sens, les enjeux politiques sont majeurs, en particulier :

- La capacité d'influence des États Unis de décrédibiliser l'Accord de Paris et la science dans l'enceinte même de l'ONU Environnement
- La réalité de la prise de leadership de la Chine
- Le maintien de l'homogénéité du « Sud Global »
- Le maintien de l'influence européenne, au vu des annonces faites in extremis sur ses engagements
- Le phénomène de basculement des actions prioritairement vers l'adaptation,
- La transformation de la COP en enceinte de pression financière sur les bailleurs de fond, en s'exonérant ou non pour certains grands pays du Sud des efforts en matière de réduction d'émissions
- Le rôle futur du Brésil dans les processus climatiques et en matière de biodiversité.

On sait bien que le bilan d'une COP ne peut être établi qu'à la fin, avec le texte final, fait d'avancées ou non, et de compromis, mais d'ores et déjà, on peut saluer quelques succès, tout au début de la COP, avec la session des Chefs d'Etat des 6 et 7 novembre (n'en rassemblant pourtant que 29, soit le niveau le plus bas depuis 10 ans)

Ces succès sont :

Le fonds sur les forêts tropicales : Le Brésil, par la voix de son Président Lula a confirmé lors du sommet des dirigeants son engagement pour le « TFFF » d'un milliard de dollars il y a quelques semaines et a annoncé 5,5 Mds\$ supplémentaires (Norvège, Indonésie, Pays-Bas, Portugal). La France, qui a soulevé plusieurs réserves, en particulier sur le respect des connaissances scientifiques indispensables, s'est déjà engagée sur un milliard d'euros pour protéger l'Amazonie, et mobilisera d'autres fonds. L'annonce a été saluée, mais les contributions restent trop peu nombreuses, et la Chine ne donne rien. En parallèle du TFFF, un appel pour les forêts du bassin du Congo a été lancé par les ministres lors des journées thématiques forêts de la COP 30, le novembre. Les bailleurs (dont la France, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Commission européenne, la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement) mobilisent, sur les cinq prochaines années, plus de 2,5 milliards de dollars, en complément des ressources nationales.

L'appel à sortir des fossiles a été lancé le 6 novembre en ouverture du sommet des dirigeants par Lula, avec la proposition d'une « feuille de route » sur la sortie des énergies fossiles, et le 12 novembre, plusieurs représentants de pays dont la France, l'Allemagne, le

Royaume-Uni, la Colombie et le Kenya ont confirmé la démarche. 22 pays semblent acquis à la démarche, il faudra faire le bilan à la fin de la COP. Ceci renoue avec les avancées de la COP 28, et est bien sûr une pierre lourde dans le jardin américain...

Une « déclaration sur l'intégrité de l'information relative au changement climatique » a été signée par treize pays parmi lesquels la France, la Finlande, l'Espagne, le Brésil, le Canada et le Chili visant à établir des engagements communs et de haut niveau pour combattre « activement » la désinformation et « promouvoir une information fiable, fondée sur la science, sur les enjeux climatiques essentiels ». La déclaration invite les gouvernements, le secteur privé, la société civile et le monde académique à prendre des mesures « concrètes » et « urgentes » afin de contrer l'impact croissant de la désinformation. Les pays signataires s'engagent notamment à promouvoir l'intégrité de l'information relative au changement climatique aux niveaux international, national et local ; ainsi qu'à soutenir un écosystème médiatique « résilient » et « diversifié » grâce à des « politiques adéquates permettant et garantissant une couverture précise et fiable, notamment des sujets liés au changement climatique ». Le texte demande également aux grandes plateformes du numérique de « s'engager pour garantir l'intégrité de l'information dans leurs pratiques commerciales et à promouvoir une publicité transparente, respectueuse des droits humains et favorable au journalisme de qualité ». Là aussi, une pierre nouvelle dans le jardin américain...

Une vraie mobilisation sur l'adaptation, attendue, mais réelle, sans que des résultats encore concrets ne soient tangibles dans la première semaine. Lors de cette première journée de la COP 30 consacrée à l'adaptation, le président du pays hôte, Luiz Inácio Lula da Silva, a lancé un vibrant appel « il est temps que l'adaptation cesse d'être la sœur oubliée de l'action climatique ». On mesurera la mobilisation à l'adoption des indicateurs, et surtout aux sommes fléchées pour l'adaptation.

Une coalition sur le méthane, lancée en particulier par la Barbade et la France, se renforce, avec l'annonce de Bloomberg de s'engager à hauteur de 100 M\$ en renforçant la coopération avec les gouvernements et les organisations partenaires dans neuf grands pays émetteurs de méthane, dont l'Australie, l'Indonésie, le Mexique et le Nigeria, ainsi que dans neuf États américains clés, dont la Californie, le Texas, le Nouveau-Mexique et la Pennsylvanie.

Finalement, au terme de la première semaine, la COP 30 peut être ou un succès mitigé, ou un échec politique ; la Présidence, contrairement à beaucoup de précédentes, est efficace, et, forte du retour du Président Lula à la COP, a publié le 18 novembre, au moment où les ministres étaient pratiquement au complet, dans le cadre du segment ministériel de haut niveau, de nouveaux textes :

- Une version de la « décision Mutirão », qui reprend quatre points contentieux que certaines parties — dont le groupe des « pays en développement au même point de vue » LMDC (Chine, Inde, Arabie saoudite, Bolivie, etc.), Aosis (alliance des petits États insulaires) et l'Union européenne — ont voulu ajouter à l'agenda de la COP. À savoir, respectivement les liens entre commerce et climat et le financement public de l'action climat ; la réponse au déficit d'ambition des NDC ; les rapports de transparence des parties à l'Accord de Paris.
- Dans ce projet est abordée la transition hors des énergies fossiles (alors que 60 pays plaident pour la mise en œuvre de la transition hors des énergies fossiles).

- Est proposé en option le « *Global Implementation Accelerator* », ou « accélérateur mondial de mise en œuvre », une « initiative volontaire, facilitatrice et coopérative sous la direction des présidences de COP » dont les travaux feraient l'objet d'un rapport l'an prochain.
- Une mention de la feuille de route de Bakou à Belém, document rédigé par les présidences de COP 29 (Azerbaïdjan) et COP 30 (Brésil) explicitant comment atteindre 1 300 Md\$ de finance climat à destination des pays en développement d'ici à 2035.
- La date pour atteindre 120 Md\$ pour l'adaptation est à arbitrer : soit 2030, soit 2035.
- Les liens entre commerce et climat sont évoqués, selon le vœu des Like-Minded Developing Countries (**LMDC**) and Arab Group qui ont insisté pour que cette COP se penche sur les mesures commerciales unilatérales.
- La proposition d'un mécanisme de Transition Juste.

Conclusion de la première semaine

Mais, de toutes façons, le Brésil a gagné plusieurs paris, ceux de renouer avec une COP démocratique, « riche, fragmentée, symboliquement forte », avec 50 000 participants sur deux semaines, des *side events* très nombreux, une société civile présente, avec ses peuples autochtones, et une superposition d'espaces qui cohabitent sans toujours se rencontrer, en « mille-feuille », pour reprendre l'expression de Gilles Vermot -Desroches ; bien sûr les lobbys des fossiles restent très présents (1000 personnes), et surtout l'élan politique manque, ce qui s'illustre par peu de chefs d'Etat, par le retard à publier les NDC (on atteindra 130 pays, mais... sans l'Inde, ni l'Afrique du Sud) ; mais, dans le contexte actuel, la lutte contre le réchauffement climatique « tient », reste si c'est au niveau des bouleversements climatiques. On observera aussi si, dans les votes finaux, le sud global se fissure, sur la finance climatique, l'accélération, ou l'adaptation.



Note du Comité 21, rédigée par Bettina LAVILLE, Présidente d'honneur

Novembre 2025

Publié avec le soutien du

